

*Point de situation*

**Bilan des événements du mois d'août  
et perspectives pour la rentrée**

---

**Face à la poursuite de la dégradation de la situation économique, l'exécutif souhaite adapter le rythme des efforts budgétaires sans pour autant infléchir sa politique.**

Les indicateurs économiques publiés au cours de l'été ont confirmé une poursuite de la dégradation de la situation de la France : 8<sup>ème</sup> puis 9<sup>ème</sup> mois consécutifs de hausse **du nombre de demandeurs d'emplois** sans activité (3,4 millions en métropole, 500 000 en plus depuis mai 2012) ; 0% de croissance du PIB au second semestre comme au premier.

Dès le 1<sup>er</sup> août, Manuel Valls avait prévenu que la rentrée allait « être difficile en matière de conjoncture économique. » Le 14 août, le ministre des Finances a reconnu que le Gouvernement ne pourrait pas tenir ses engagements : pour 2014, la **prévision de croissance est abaissée de 1% à 0,5%**, le **déficit public dépassera les 4% au lieu de 3,8%**. Or, Michel Sapin a exclu que des nouvelles hausses d'impôts puissent venir corriger la trajectoire des finances publiques.

**L'objectif d'un déficit à 3% du PIB fin 2015 semble clairement hors d'atteinte. Le Président de la République voudrait obtenir de Bruxelles un nouveau délai.** Dans son entretien au *Monde* du 20 août, il indiquait en effet que « le rythme de la consolidation budgétaire en Europe doit être adapté à la situation exceptionnelle que nous traversons », appelant ses partenaires européens à appliquer « toutes les flexibilités prévues par les traités en cas de circonstances exceptionnelles ». **Cependant, Manuel Valls comme François Hollande ont refusé toute inflexion de leur politique économique.**

**La multiplication des critiques internes à la majorité et au gouvernement a conduit le Premier Ministre à clarifier radicalement sa ligne et à recomposer son équipe.**

Face à la fermeté du couple exécutif, les critiques se sont multipliées à gauche. **Dès le 21 août, Cécile Duflot répondait au Président de la République dans *Le Monde* en qualifiant « d'erreur » sa politique économique**, publiant un livre intitulé *De l'intérieur. Voyage au pays de la désillusion*. Le même jour, à l'occasion de l'ouverture des journées d'été d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV), sa secrétaire nationale Emmanuelle Cosse regrettait dans un entretien à *Libération* que « Manuel Valls essaie de tuer un débat qu'il ne peut pas tuer ». Le 24 août, tout en démissionnant de la coprésidence du Parti de gauche, Jean-Luc Mélenchon accusait François Hollande de « diviser son gouvernement » et de « ruiner » la France.

Aux critiques externes se sont rapidement ajoutées celles issues de membres du Gouvernement. **Les 23 et 24 août, Arnaud Montebourg et Benoît Hamon ont dénoncé les politiques de rigueur** dans les pages du *Monde* et du *Parisien*, puis dans leurs discours à la traditionnelle Fête de la Rose de Frangy-en-Bresse. La presse rapporte alors le soutien qu'ils reçoivent de la part d'Aurélie Filippetti et de Christiane Taubira.

Décidé à clarifier sa ligne et étouffer les dissonances, **Manuel Valls a présenté le 25 août à François Hollande la démission de son gouvernement.** Il a été chargé de « constituer une équipe en cohérence avec les orientations », dont ne font plus partie Arnaud Montebourg, Benoît Hamon, Aurélie Filippetti et Frédéric Cuvillier. La nomination d'Emmanuel Macron au ministère de l'Economie, puis le discours du Premier Ministre à l'université d'été du MEDEF le 27 août donnent clairement une couleur « social-libérale » à la politique économique du Gouvernement. Le vote de confiance, qui devrait avoir lieu à l'Assemblée nationale en septembre ou en octobre, permettra de préciser la consistance de la majorité parlementaire.

### **L'objectif du Président de la République semble être d'accélérer les réformes structurelles qui permettent d'améliorer la compétitivité des entreprises.**

L'exécutif est déterminé à poursuivre les réformes structurelles visant à améliorer la compétitivité des entreprises françaises et le potentiel de croissance. **Emmanuel Macron présentera au mois de septembre un projet de loi sur le pouvoir d'achat**, qui comportera des dispositions sur les professions réglementées, les normes d'urbanisme et l'ouverture des magasins le dimanche. Le ministre du Travail, pour sa part, est chargé d'accentuer les efforts pour **développer l'apprentissage et suivre les négociations entre patronat et syndicats sur les seuils sociaux.** Le Gouvernement travaille également à la relance du logement et de l'investissement.

En outre, s'agissant du soutien au pouvoir d'achat des salariés les plus modestes, l'exécutif s'était engagé à proposer un dispositif d'ampleur similaire aux allègements de cotisations salariales censurés par le Conseil constitutionnel le 6 août. François Hollande a annoncé que **le projet de loi de finances pour 2015 prévoirait, d'une part, la fusion de la prime pour l'emploi avec le RSA activité, et d'autre part, la refonte des premières tranches du barème de l'impôt sur le revenu.**

S'agissant de l'agenda européen, **la réunion extraordinaire du Conseil européen du 30 août, à Bruxelles, devrait conduire à la nomination du Haut-Représentant pour les affaires étrangères et du président du Conseil européen.** Comme il l'a indiqué dans son discours du 28 août lors de la Conférence des Ambassadeurs, François Hollande proposera à cette occasion « une nouvelle initiative de croissance et une pleine utilisation des flexibilités dans le rythme de réduction des déficits. » La composition exacte de la Commission européenne sera connue dans les jours suivants. **Pour mémoire, François Hollande a officialisé le 29 juillet la candidature de Pierre Moscovici au poste de Commissaire français à la Commission européenne.**

### **Rappel de l'ordre du jour de la session extraordinaire de septembre**

Le Parlement est convoqué en session extraordinaire au mois de septembre.

L'Assemblée nationale siégera du mardi 9 septembre au vendredi 19 septembre 2014 et examinera en séance publique les textes suivants :

- **le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement**, qui sera examiné en première lecture. Il a été présenté en Conseil des ministres le 3 juin puis adopté en commission des Affaires sociales ;

- le **projet de loi renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme**, qui sera examiné en première lecture et sur lequel le gouvernement a engagé la procédure d'urgence. Il a été adopté en commission des Lois ;
- le **projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière**, qui sera examiné par la commission des Finances le 10 septembre 2014. Le gouvernement a également engagé la procédure d'urgence sur ce texte ;
- le **projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt**, qui sera examiné en lecture définitive par l'Assemblée nationale. La version établie en commission mixte paritaire a déjà été adoptée par le Sénat le 24 juillet 2014 ;
- la **proposition de loi relative aux taxis et aux voitures de transport avec chauffeur**, adoptée en première lecture par le Sénat après modification de la version adoptée par l'Assemblée nationale, et sur laquelle le gouvernement a engagé la procédure accélérée. La proposition de loi modifiée sera examinée en commission des Finances le 10 septembre.

En outre, les textes suivants seront examinés en commission :

- le **projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière**, qui sera examiné en commission des Finances au cours de la réunion du 10 septembre 2014 ;
- le **projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte**, au sujet duquel Ségolène Royal sera auditionnée le 9 septembre 2014.

**Le Sénat ne siègera pas** en raison des élections sénatoriales du 28 septembre 2014. L'élection du président du Sénat aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2014. Le président du groupe socialiste au Sénat Didier Guillaume et les sénateurs UMP Jean-Pierre Raffarin, Gérard Larcher et Philippe Marini sont candidats à la présidence de la Haute Assemblée, qui devrait revenir à droite.

### Rappel des textes prévus au Parlement à partir d'octobre

La session ordinaire, qui s'ouvrira en octobre, permettra l'examen des textes suivants :

- le **projet de loi de finances pour 2015** devrait être présenté en Conseil des ministres le mercredi 24 septembre 2014, quelques semaines avant le **projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2015** ;
- le **projet de loi relatif à la simplification de la vie des entreprises**, adopté en 1<sup>ère</sup> lecture par l'Assemblée nationale et dont l'examen se poursuivra au Sénat à l'automne ;
- le **projet de loi relatif à la délimitation des régions**, premier volet de la réforme territoriale, adopté en 1<sup>er</sup> lecture par le Sénat et l'Assemblée nationale et dont l'examen se poursuivra à l'automne.

- le **projet de loi relatif à la biodiversité**, qui a été adopté par la commission du Développement durable le 26 juin 2014.

#### CALENDRIER

29-31 août : université d'été du Parti socialiste

30 août : Conseil européen consacré au paquet de nominations

9 – 19 septembre : session extraordinaire du Parlement

18 septembre : conférence de presse du Président de la République

24 septembre : présentation du PLF 2015 en Conseil des ministres

28 septembre : élections sénatoriales